

ECHO

Aïre-Le Lignon

Journal des intérêts
d'Aïre-Le Lignon

N°4



pharmacie du lignon

articles de droguerie photos
parfumerie diététique

Laboratoire dentaire du Lignon

Guy Burdet

DEPUIS 1976 AU LIGNON



ENTRETIEN &
RÉPARATION
DE PROTHÈSES

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

AUBERGE DE COMPESIERES

Famille Franco Impala

Spécialité charbonnade,
chinoise, bourguignonne, rosbeef,
filets de perches du lac Léman
Entrecôte sur ardoise 270 gr p.p.



NOUVEAU

Fondue Bacchus (boeuf)

T 022 771 50 30 9h30-15h et 19h-24h
Fermé lundi & mardi

75, route de Cugny | 1257 Croix-de-Rozon
www.aubergedecompesieres.ch



Pose de vernis classique

Pose de vernis semi-permanent

Beauté des mains

Beauté des pieds

Centre commercial du Lignon - Tél: 022 796 80 30 - info@nailscorner.ch

Votre annonce dans

ECHO

Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

Tirage
5'000 ex.

Format
A4

Papier
90 gr. couché

Distribution
tous ménages

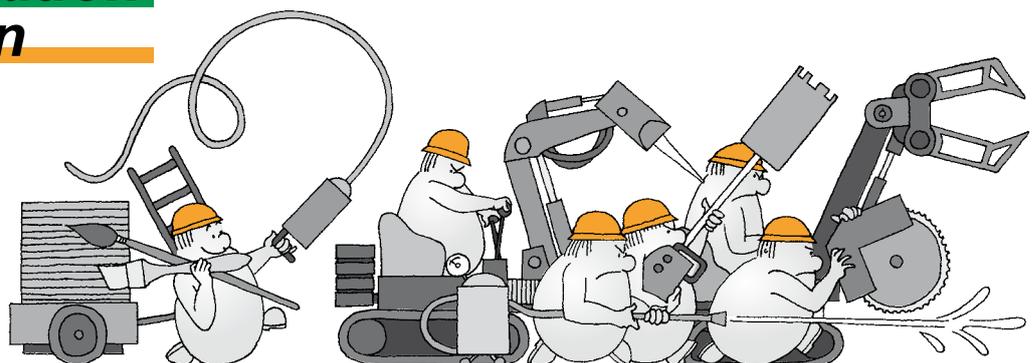
Du 1/8 de page à la page de couverture,
rendez visible votre commerce à travers
le journal de votre région!

Dès CHF 175.- la parution,
pour une campagne publicitaire ciblée.
Le montage de votre annonce vous est offert!

Contactez-nous pour plus de renseignements, au
022 343 03 43, ou par e-mail à sportmag@vix.ch

transformation rénovation

dmb
www.dmb.ch



ECHO

Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

www.aiali.ch

Retrouvez-nous sur notre site Internet

Cotisation annuelle 2013

Frs 30.- minimum

CCP 12-15388-4

Prochaine parution

20 septembre 2013

Délai de remise des textes

2 septembre 2013



ÉDITORIAL

4

Enfin les vacances

L'ÉCHO DU MOIS

4-5

L'éphéméride

Écho du passé

EN DIRECT DE LA MAIRIE

6-7

Conseil municipal

Démographie

LA VIE DU QUARTIER

8-9

Un réseau d'échange à Aïre-Le-Lignon

Fête du 1^{er} août

Inauguration du quartier Gordon-Bennett

Fête des voisins au Lignon

ÉCHO D'AILLEURS

10

Polices municipales unies

Promotions 2013

LA VIE DE L'ASSOCIATION

11-12

Assemblée générale

Référendum cantonal

CHEZ VOUS

12-13

Parlons jardinage

L'AGENDA & SORTIES

14

Juin

Les bonnes tables

Impressum

Paraît 8 fois par an
Tirage de 5'000 exemplaires

Rédaction
Robert Borgis
rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10
1210 Châtelaine

Graphisme, mise en page
Actual Pub
Benoît Stolz

Photo couverture
© Blaise Lambert

Publicité
Actual Pub
T +41 22 343 0 343
Benoît Stolz
T +41 78 721 14 72
sportmag@vtx.ch
Dominique Poupaert

Site internet
www.aiali.ch

Editeur
Association des Intérêts
d'Aïre – Le Lignon

Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur
Reproduction autorisée
avec mention de la source

Abonnement de soutien
CCP 12-15388-4 (selon désir)

Comité 2012-2013
Président
Rafael Gemes
076 231 90 84

Membres
Mme Michèle Finger
MM. Robert Borgis; Alain
Gaumann; Yves Magnin;
Michel Paley; Roland
Rey-Mermier; Daniel Rochat
et Hans-Ruedi Vetterli

Membres suppléants
Mmes Monique Huissoud
et Yannick Lachat
M. Antoine Alarcon



Robert Borgis,
Rédacteur

Assis devant le clavier de l'ordinateur, au moment de remplir l'espace destiné au texte de l'éditorial, le rédacteur constate que selon le calendrier - et pas forcément en raison des conditions atmosphériques - **le temps des vacances estivales est très proche**, apportant une idée du thème des lignes ci-dessous.

Les vacances, période dans l'année, **pour mettre notre esprit et notre corps au repos** et de prendre du temps pour se retrouver en famille, pour resserrer les liens, pour partir ensemble à la découverte, pour réfléchir et pour admirer l'environnement et la nature.

Cette notion du repos n'est pas une découverte des temps modernes, puisque déjà les rédacteurs de l'Ancien Testament avaient bien compris la nécessité d'un temps de repos après le travail: Dieu lui-même s'attribue ce repos (Genèse 2.2), puis il ordonne à l'homme de faire de même (Exode 20.9-11).

Soumis toute l'année à des rythmes qui ne sont pas les siens, étourdi de bruits, stressé... notre corps aspire à retrouver sa liberté, son harmonie, son énergie Et c'est peut-être là notre premier devoir de vacances. Une tâche qui demandera attention et volonté pour ne pas substituer un stress à un autre, en nous imposant pendant cette période un rythme de loisirs effrénés dominés par le souci de la performance ou en accumulant, en peu de temps, un kilométrage important, répondant ainsi à la définition du touriste selon le comédien et animateur de radio canadien Emile Genest *«Le touriste c'est quelqu'un qui parcourt des milliers de kilomètre pour se faire photographier devant sa voiture»*. Ainsi le grand exode estival va commencer avec des autoroutes vers le Nord ou le Sud saturées; des «bouchons» interminables arrivant à user les nerfs des plus patients, des plages grouillantes de monde: bref, l'impression de se retrouver dans les transports publics aux heures de pointes:

**c'est le temps des vacances! Souhaitées
bonnes à toutes et à tous!**

Ces vacances seront-elles vraiment bonnes? Passer de bonnes vacances c'est se sentir bien et éprouver de la joie en congé, car le plus important c'est de se rappeler que les vacances sont, avant tout, la tranquillité et le changement de rythme et surtout de ne pas s'imposer une suractivité.

**Rien faire ça s'apprend
et ça vaut vraiment le coup!**

L'ÉPHÉMÉRIDE

Juin

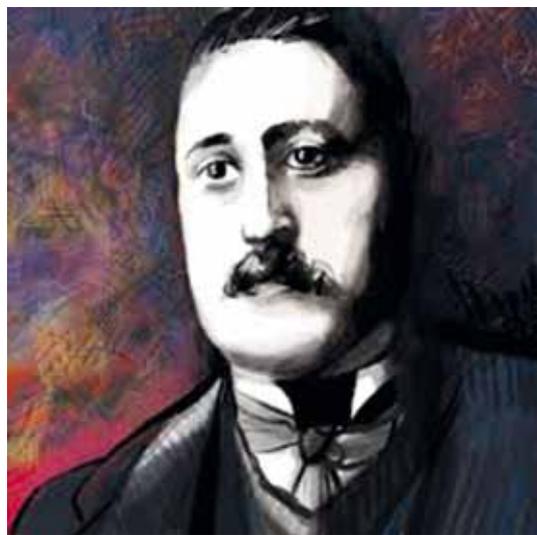
Juin est le sixième mois des calendriers grégorien et julien. À l'époque antique, c'était le quatrième mois du calendrier romain.

Son nom vient du latin junius, donné, selon Ovide, en l'honneur de la déesse romaine Junon, fille de Saturne et de Rhée, mère de Vulcain, épouse de Jupiter, et protectrice des femmes, des fonctions matrimoniales et de la fécondité. Elle passait également pour être très favorable aux noces. Elle mit souvent le trouble dans l'Olympe par son caractère jaloux et vindicatif et ses cruautés sont bien connues.

Une autre étymologie possible est junius (mensis), le mois de Lucius Junius Brutus, le fondateur légendaire de la République romaine (an 509 avant J.C.). En moyen français, il s'écrivait «juing».

ÉCHO DU PASSE

Il y a 100 ans



L'année 1913 constitue à plus d'un titre un tournant de la modernité artistique avec la création du Sacre du printemps de Stravinski et des Jeux de Debussy et la parution du premier volume d'À la recherche du temps perdu» de Marcel Proust.

En juin 1913 paraît, aux éditions du Mercure de France, **«Alcools»** de **Guillaume Apollinaire** (1880-1918), L'amant meurtri de Marie Laurencin rassemble dans ce recueil quinze ans de poésie, près de soixante-dix pièces distinctes et même disparates, que regroupent cependant des relations subtiles de ton ou de cadence; poèmes variés d'«esprit nouveau», alternant nostalgie et chanson gaie.



Ce mois est représenté «sous la forme d'un homme nu, montrant du doigt une horloge solaire, pour signifier que le soleil commence à descendre; il porte une torche ardente, symbole des chaleurs de la saison; derrière lui est une faucille, parce que le temps de la moisson approche.»

Le mois de juin est le premier mois de l'été, le solstice 2013 a lieu le 21 juin à 7h05. Du 1^{er} au 21 du mois, les jours augmentent de 16 minutes et du 21 au 30, ils diminuent de 3 minutes. Le 21 juin à 7h05 (commencement de l'été) le Soleil entre dans le signe du Cancer, dont le natif est un être sensible, parfois introverti, qui cherche à se protéger des attaques du monde extérieur. Il est pour ses proches plein d'attentions et d'amour. Sa famille compte pour lui par-dessus tout. Il peut manquer de sens des réalités, ce qui explique qu'il puisse parfois se laisser abuser. Son imagination est riche et fertile.

Il est dominé par l'influence de la Lune, principalement, et de Jupiter en second lieu. La lune symbolise le rêve et l'émotion mais aussi la famille et le foyer, tandis que Jupiter symbolise l'épanouissement, l'optimisme et la protection. Dans sa vie amoureuse, le Cancer recherche un conjoint qui partage ses valeurs familiales et soit capable de s'engager dans une relation durable tout en faisant preuve au quotidien de romantisme et de sensibilité. Il est extrêmement fidèle à ceux qui l'apprécient et qui sauront le soutenir. On peut toujours compter sur le soutien d'un Cancer.

Le natif de ce signe zodiacal est persévérant dans l'accomplissement de ses objectifs, quand il surmonte sa timidité et ses problèmes émotionnels. Il a une forte personnalité; il s'acharne à défendre sa croyance et principes.

Juillet est le septième mois des calendriers grégorien et julien. L'empereur Auguste a renommé «Quintilis», le cinquième mois de l'année à son époque en «Julius» pour rendre hommage à Jules César, né le 12 ou le 13 juillet, en 100 av. J.-C.

Ce mois voit de nombreuses fêtes se mettre en place. Tout d'abord, pour la France, c'est l'anniversaire de la prise de la Bastille, du 14 juillet 1789, qui marque «l'indépendance» du pays. Elle est aussi appelée la fête nationale. On notera également la fête nationale aux Etats-Unis, le 4 juillet (déclaration d'indépendance des Etats Unis face aux britanniques en 1776) et le 1er juillet qui marque la création du Dominion du Canada en 1867.

Du 1^{er} au 31 juillet, les jours diminuent de 54 minutes et le 22 juillet, à 17h57, le Soleil entre dans le signe du **Lion**, dont le natif a la fierté et la détermination. Le Lion aime être admiré et mis en valeur. Il a tendance à vouloir dominer et aime tout ce qui est grandiose, tout ce qui a attiré au luxe. Le Lion a un grand cœur et aime la vie. Il sait se faire apprécier pour ses qualités et notamment son côté aimant. Il est connu pour son côté loyal, en revanche il peut s'avérer colérique lorsqu'il n'obtient pas ce qu'il veut ou qu'il n'est pas parvenu à atteindre ses objectifs. Il sait se montrer franc et droit, cependant il est assez facile de se jouer de lui et il peut être facilement victime de manigance.

Au niveau de la santé, ce signe est connu pour être solide et robuste. Cependant, son cœur est son point faible et la négligence dont il peut faire preuve face aux soins peut lui jouer quelques tours.

Le dicton du mois

Froid mai, chaud juin, remplissent les granges jusqu'au coin

De juillet la chaleur, fait de septembre la valeur

Pensée du mois

Les gens heureux n'ont pas besoin de se presser.

proverbe chinois

Le truc du mois

Les fruits rouges doivent toujours être lavés avant d'enlever le pédoncule afin qu'ils ne s'imbibent pas d'eau. En ajoutant quelques gouttes de jus de citron sur les fraises vous accentuer leur saveur.

Petites annonces

Ne jetez pas les timbres postaux usagés

Tout le monde reçoit des lettres, des cartes oblitérées. Après lecture, merci de ne pas jeter aux papiers les timbres de votre courrier.

Evelyne récupère tous les timbres usagés, de tous pays, du plus petit au plus élaboré. Conservez donc ceux de votre courrier que vous pourrez, ensuite, **lui offrir!**

Une partie sera remise à une action humanitaire. D'avance merci de votre geste sympathique et facile à réaliser.

Contact

Evelyne, T 079 277 90 69

Votre petite annonce ici.
CHF 5.- la ligne. Envoyez-nous votre texte à paraître à sportmag@vtx.ch

Autorisations de construire

Du 13 mai au 7 juin 2013

Clean & Green

Installation d'une pompe à chaleur
ch. des Grebattes 5

A. Visco

Création de 2 escaliers, rénovation d'un escalier
ch. des Bois-Jacquet 5ter

Implenia SA

division et réaménagement d'arcades
rte Coupe Gordon-Bennett 5

Le saviez-vous?

L'étymologie du nom «Aïre» peut être rattachée à Aire du latin *aera*, qui désignait un emplacement servant au battage des céréales par le foulage avec les pieds du bétail, ensuite plus tard au moyen de fléau.

Mais Aïre peut également provenir d'*aira*, une plante de la famille des graminées, appelée dans les prairies «canche», poussant principalement dans un sol sablonneux et pierreux comme celui de la presqu'île.

Aïre a eu une orthographe variée: *Aïra*, *Ayria*, *Ayr*, *Hayre*, *Aerie*, *Aeria*

(tiré de « recherches historiques sur Vernier et le Pays de Gex d'Henri Golay, ancien Maire de Vernier)

(tiré de « recherches historiques sur Vernier et le Pays de Gex d'Henri Golay, ancien Maire de Vernier)

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 14 mai 2013

Présidé en ouverture par M. Denis Chiaradonna (S), le législatif, après avoir pris connaissance des communications du Bureau et du Conseil administratif, doit procéder à la nomination du Bureau pour la législature 2013-2014. A la fin de son mandat, le président adresse, quelques mots pour remercier chacun et chacun de leur collaboration et exprimer le souhait que l'entrée en vigueur du nouveau règlement du Municipal apportera, à l'avenir, plus de sérénité dans les débats.

Avec la nomination pour la présidence, le vœu du président sortant ne s'accomplit pas et l'atmosphère de la séance s'alourdit nettement. En effet, le groupe des Verts présente à ce poste la candidature du 1^{er} vice-président, **M. Xavier Chillier**, alors que le Groupe MCG, propose Mme Ana Roch, le fauteuil présidentiel devant, par respect du tournus, leur revenir. Au vote final (majorité, sauf 8 MCG et 1 abstention) la présidence revient à M. Xavier Chillier qui remercie pour la confiance accordée.

Pour la 1^{ère} vice-présidence, on retrouve le même scénario; l'UDC, par la voix de Mme Kaelin, proposant Mme Cristina Meissner (2^e vice-présidente) et M. Cerutti, pour le MCG, à nouveau Mme Ana Roch, et, à la majorité, le poste est attribué à **Mme Cristina Meissner (UDC)**.

La deuxième vice-présidence revient à **Mme Monique Mattenberger (PLR)** et le secrétariat à **M. Denis Chiaradonna (S)**, présenté vu la situation, les postes de vice-secrétaire et membre ne sont pas repourvus, aucun candidat n'étant présenté par les groupes. M. Cerutti, pour le MCG estimant que son groupe (deuxième formation en importance à Vernier) avait droit à la présidence ou la 1^{ère} vice-présidence.

Ainsi donc la «bisbille» politique s'est poursuivie cette législature, après l'éviction, l'an dernier, de M. Cerutti.

Le Conseil poursuit l'examen de l'ordre du jour avec les décisions suivantes:

- Acceptation, par 22 oui et l'abstention du

groupe MCG, de la résolution pour une répartition équilibrée des compétences cantonales et communales.

- La résolution concernant le plan directeur cantonal Genève 2030 est votée par 24 oui, 4 non et une abstention, après avoir été amendée par la suppression «n» de la mobilité prévoyant la suppression de la première heure gratuite de stationnement pour tous les parkings associés à des centres commerciaux du Grand Genève.

- Unanimité pour l'acceptation des dépassements de crédits de fonctionnement 2012 pour un montant de CHF 3'736'341,96, couverts par des plus-values aux recettes ou des économies sur d'autres rubriques.

- Même unanimité pour accepter les comptes de fonctionnement 2012 pour un montant de recettes de CHF 97'443'294,76 et CHF 108'178'326,55 aux recettes, laissant ainsi apparaître **un excédent de revenus de CHF 10'735'031,79**.

- Toujours l'unanimité pour l'approbation des comptes de la Fondation Vernier-Signal; de la Fondation des maisons communales (FMCV) ainsi que la recapitalisation de la fondation des maisons communales.

- Acceptation par 15 oui, 11 non et 3 abstentions de la motion déposée par M. Sébastien Ruffieux (Ind.) invitant le Conseil administratif à présenter un projet pour la création d'une patinoire saisonnière et d'en définir les coûts de fonctionnement

- Par 26 oui et 4 non (Verts) les conseillers ouvrent un crédit supplémentaire de CHF 120'000.- en vue de l'engagement de deux agents supplémentaires de la police municipale.

- Acceptation, par 28 oui et une abstention, de la donation, par Mme Mariette JENNY, veuve de Gustave Jenny, ancien conseiller municipal de Vernier durant 28 ans, consistant en deux parcelles, sises rte d'Aïre 140, d'une surface

Service des pompes funèbres

Ouvert 7 jours sur 7
Permanence téléphonique
24 heures sur 24

Tél. 022 418 60 00

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève



VILLE DE
GENÈVE

totale de 3'078 m² et une ancienne grange historique, de forme ovoïde originale et composée de deux niveaux séparés par un plancher en bois avec les charges liées à cette donation, soit d'y aménager un parc public et un équipement culturel, ainsi que le maintien de la stèle des parents de M. Jenny.

- L'annulation de la délibération du 9 septembre 2003 ouvrant un crédit de CHF 487'000.- pour l'achat des parcelles au bord du Rhône en vue de la réalisation de chemins de randonnées pédestres est acceptée à l'unanimité.

- Une résolution urgente des Verts et des Socialistes pour la qualité de l'accueil des jeunes enfants dans les structures de la petite enfance est acceptée par 19 oui, 2 non et 7 abstentions,

Bureau du Conseil municipal 2013-2014



Président:
M. Xavier Chillier
(Verts)

Domicilié à Vernier, enseignant à l'Université (physique-chimie). Fils de l'ancien conseiller administratif et maire de Vernier, M. André Chillier, de 1983 à 1995.

1^{ère} vice-présidente

Mme Cristina Meissner (UDC)

2^e vice-présidente

Mme Monique Mattenberger (PLR)

Secrétaire

M. Denis Chiaradonna (S)

Nos Autorités municipales 2013

Depuis le 1^{er} juin, le Conseil administratif de Vernier est présidé par **M. Pierre Ronget** qui porte, conformément à la loi, le titre de Maire.



Entré au Conseil municipal en 1979, il a été élu au Conseil administratif en 2011 et depuis la même année siège

au Grand Conseil genevois. Il a en charge le dicastère des **finances**, taxe professionnelle et promotion économique, **administration**, état civil, **culture et bibliothèques** et les **sports**.

M. Thierry Apothéloz assume la vice-présidence de l'exécutif et M. Yvan Rochat est le membre.

DÉMOGRAPHIE

Nécrologie

Décès annoncés du 9 mai au 3 juin

Allende, Maria dl Carmen, 1929,

av. des Libellules 4

Baumgartner, Pierre Frédy, 1962,

ch. des Vidollets 39c

Cleusix née Guex, Violette, 1924,

rue François-Durafour 11

Da Silva Moreira, Paulo Sergio, 1967, Vernier

Demierre née Kindler, Simone, 1933,

av. du Lignon 68

Gössi née Trittenbass, Anna, 1917,

ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine, anc. Aire

Hauswirth, Pierre André, 1939, av. du Lignon 77

Marques Carvalho, Susana Rafaela, 1982,

rue François-Durafour 4

Mastroiani, Hugues, 1940, av. du Lignon 75

Métral, Marie Joséphine, 1922, av. de Crozet 16

Perez, Tomas, 1930, ch. du Petit-Bois 13

Rodriguez, José, 1967, rue Oscar-Bider 10

Ronchi, Luciano Vincenzo Luigi, 1930,

rue du Grand-Bay 7

Ruiz née Navarro, Remedios, 1932,

rue François-Durafour 13

Schober, Jean Claude Roger, 1939,

ch. du Petit-Bois 9

Vallon, Daniel Eric, 1941,

av. de Châtelaine 76bis

Zillweger, Christian Georges, 1943,

rte de Montfleury 5a

Zutter née Ruchti, Anne Marie, 1920,

ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine

*Ne pleure pas
la personne
que tu as perdue,
mais réjouis-toi
de l'avoir connue*

(Sansuni)

Salut l'artiste...

Le chanteur et compositeur Georges Moustaki est mort, à Nice, dans la nuit de mercredi 22 à jeudi 23 mai, à l'âge de 79 ans des suites d'un emphysème, une maladie incurable des alvéoles pulmonaires.

Georges Moustaki, de son vrai nom Giuseppe Mustacchi, était né le 3 mai 1934 à Alexandrie, de parents juifs grecs immigrés en Egypte. Il s'est installé à Paris en 1951, dans le 15^e arrondissement et a d'abord travaillé comme journaliste, avant de se lancer dans la musique dans un piano bar de la capitale et y a fait une rencontre déterminante, celle de Georges Brassens qui l'a intronisé dans les nuits de Saint-Germain-des-Prés. C'est en son hommage qu'il a adopté le prénom Georges. Il a écrit pour des artistes, considérés, aujourd'hui, comme des sommités musicales françaises. A commencer par Edith Piaf, avec laquelle il aura vécu une histoire d'amour aussi trépidante que fougueuse. En guise d'adieu, il lui écrit la chanson «Milord» qui rencontrera un succès phénoménal en France et dans le monde. Il y aura aussi Yves Montant, Barbara, Serge Reggiani et bien d'autres références mondiales.

Le jeudi 28 avril 1983, le grand chapiteau de la Vogue de Vernier, en ouverture des festivités, avait l'honneur et le plaisir de recevoir, sous une pluie battante, mais pour la plus grande satisfaction d'un public très nombreux et enthousiaste, ce renommé auteur-compositeur-interprète notamment du «Métèque» et de «Milord» emballant le public par ses interprétations et l'entraînant même à danser avec lui sur scène.

«Nous avons toute la vie pour nous amuser, nous avons toute la mort pour nous reposer» chantait G. Moustaki. Alors, adieu l'artiste, bon repos et merci des merveilleux moments qu'il nous a offerts.

Boutique 2000

«du déjà porté» Le Lignon



Les bénévoles de la Boutique 2000 du Lignon souhaitent à ses fidèles clientes et clients des vacances d'été pleine de joie et de bonheur.

La boutique sera fermée du lundi 1er juillet au 23 août 2013

Au plaisir de vous revoir à partir du lundi 26 août 2013. Dès cette date nous réceptionnons des vêtements automne-hiver.

La Boutique recherche toujours 1 à 2 bénévoles pour 1 demi-journée par semaine. Contact au T 022 796 41 81 / 079 301 14 17 / 022 796 59 12

rez-inférieur, derrière l'église catholique du Lignon. Parking au centre commercial

Cart@bonus utilisable

Tous les distributeurs tpg de titres de transport accepteront, depuis la fin du mois de mai, le paiement par cart@bonus! Les machines les plus récentes vont, en effet, être équipées d'un lecteur de la fameuse carte prépayée, très prisée des Genevois.

Cette solution, qui n'avait initialement pas été retenue, en raison du projet national de billettique intégrée qui proposera, à terme, un système de carte de paiement sans contact dans tout le pays, va être donc réintroduite sur le réseau genevois.



Cart@bonus

UN RÉSEAU D'ÉCHANGE À AÏRE-LE-LIGNON

Quelques temps après une première tentative, un SEL, ou Système d'Échange Local est relancé depuis mai dernier à Aïre-le-Lignon, avec le soutien du Contrat de quartier.

Rappelons qu'un réseau d'échange rassemble les habitants d'un quartier désirant échanger des services ou des objets sans but lucratif. Ça ne coûte rien et ça rend de nombreux services. A vous de voir ce que vous pouvez offrir et ce que vous attendez.

Prenons quelques exemples: baby-sitting, courses, déplacements, travaux dans votre maison, conseils divers, coup de main pour votre jardin ou face à votre écran d'ordinateur, traduction, démarche administrative, visites, etc.

Vous aimez la nature? Offrez une promenade à une personne seule.

Pour autant que les services proposés soient non-professionnels, tout est imaginable. Une monnaie fictive permet de faire fonctionner le réseau.

Déposez votre demande ou votre offre d'échanges dans la boîte aux lettres du local du Contrat de Quartier à la place du Lignon, 45, ou par internet: www.associationreve.ch

Inscrivez-vous sans tarder par internet ou en demandant un bulletin d'inscription. Tous renseignements: Olivier, 079 245 16 22

Prochains rendez-vous du réseau

Ve 20 août: Marché des voisins, entre les 25-27 chemin du Renard

Venez échanger vos produits de jardin et faire la connaissance de la production de vos voisins

Dès le vendredi 27 août

Rencontre mensuelle du réseau (dernier vendredi du mois), local du Contrat de quartier, centre commercial du Lignon

FÊTE DU 1^{ER} AOÛT

La commémoration de la fête nationale aura lieu, cette année, dès 18h sur le Mail du Lignon

Comme de coutume, les sociétés communales seront présentes avec divers stands de restauration, buvette et bien entendu la vente du bol souvenir et la distribution gratuite de la soupe populaire.

Rappelons également la vente de l'insigne du 1^{er} Août de Pro Patria «Un cœur pour la Suisse» au prix de **CHF 6.-** en faveur des musées locaux et régionaux.

Programme de la manifestation

18h30 Fanfare municipale de Vernier

19h Lancer de drapeaux accompagné par 2 cors des Alpes

19h30 Chœur des yodleuses de Genève

20h15 Cérémonie officielle

Allocution de M. Pierre Ronget, Maire
Lever de drapeau

Lecture du Pacte de 1291(Echo de Vernier)
Allocution de M. Xavier Chillier, Président du Conseil municipal
Hymne National

20h45 Sonneurs de cloches

21h30 Cortège aux lampions pour les enfants, conduit par la Fanfare municipale de Vernier

21h30 La chanteuse Barbara Klossner



22h Feu d'artifice, feu de joie

Dès 22h30

Bal gratuit avec l'orchestre «Trio Imagine»

Les Autorités invitent la population à paviser fenêtres et balcons à l'occasion de cette commémoration.

QUARTIER GORDON-BENNETT

Inauguration officielle du nouveau quartier de la Coupe Gordon-Bennett.

Organisée le samedi 25 mai dernier, conjointement par la Commune de Vernier, Suva, Implenla et Société privée de gérance, l'inauguration officielle a eu lieu sous un ciel de loin pas très clément. Le quartier doit son nom, rappelons-le, au souvenir de l'organisation, sur ce terrain près de l'Usine-à-gaz, en août 1922, de la coupe aéronautique Gordon-Bennett, suite à la victoire de ce trophée en, 1921, par le Genevois Louis Ansermier.

Lors de la partie officielle, il appartenait, tout d'abord, à M. Yvan Rochat, Mairie de Vernier, de saluer les autorités présentes, les maîtres de l'ouvrage, les entreprises et, bien sûr, de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants, en leur rappelant que c'est à eux, maintenant, de faire vivre ce quartier.



Sont également intervenus M. Eduard Rölli, de la Suva, et M. Anton Affentranger, de l'entreprise Implenla qui rappela que ce complexe comprend 277 logements et... 4 kilomètres de balcons. Après la coupe du ruban, en présence du Conseil administratif in corpore, buvette, petite restauration, animations diverses étaient à la disposition des participants qui pouvaient également faire connaissance, dans les stands des diverses sociétés communales.

L'Association des intérêts d'Aire-Le Lignon était bien entendu présente et a fait la joie des enfants avec une distribution gratuite de plus de 150 ballons.



Beach Lignon

L'idée de créer durant l'été une animation sportive dans le quartier est née, en 2006, du plaisir que les bénévoles, s'étant occupés de la patinoire, ont pris à réaliser ensemble une animation pour les enfants dont nombreux ne partent pas pendant les deux mois d'été.

Avec le soutien du Contrat de quartier, la Commune met à disposition toute l'infrastructure nécessaire pour que les habitant(e)s puissent se retrouver sur, ou, à côté du terrain de sable pour des moments de détente et de convivialité, pendant la période du 28 juin au 24 août 2013.

Horaires

Lundi au jeudi 17h à 23h

Vendredi, samedi, dimanche 17h à 24h

En cas de mauvais temps (pluie) Fermé

Buvette et petite restauration à disposition.

Pour la quiétude des voisins, merci de respecter les horaires et la tranquillité publique!

FÊTE DES VOISINS AU LIGNON

Le 31 mai a eu lieu, au centre commercial du Lignon, la fête des voisins.

A l'occasion de la dixième édition à Genève de la «Fête des voisins», pour la première fois, la place du village que représente le cœur du Centre commercial du Lignon, l'Association des commerçants du Lignon invitait la population à venir échanger, en toute convivialité, le verre de l'amitié.

Le Contrat de quartier d'Aire-Le Lignon qui a organisé depuis deux ans, devant son local, pareille manifestation, s'était, bien entendu, joint à cette initiative, en offrant également au public amuse-gueule et boissons.

Une animation musicale était au programme de la fête avec le concours de l'**Avenir accordéoniste de Châtelaine** qui, installée sur cette place du village, a, sous la direction de Daniel Cloux, égayé les participants par ses interprétations musicales relevées, tandis que l'orchestre de rue **LècheBéton** (issu de l'Avenir) a promené le talent de ses musiciens à travers le Centre commercial.



Excellent moment de détente et bravo et merci aux initiateurs et aux participants actifs de cette soirée.

Circulation à Vernier-Village

Initiative populaire

En décembre 2010 des mesures de circulation ont supprimé la possibilité d'entrer ou de sortir du village de Vernier par la route communale. Cette route fermée oblige les habitants de plus de 2000 logement à faire un détour de plus d'un kilomètre et alimente les bouchons sur la route du Nant d'Avril qui donne accès à la plus grande zone industrielle du Canton (ZIMEYSA). Fermeture prônée par la volonté de faire baisser la pollution, les retards des transports publics, à divers chantiers, etc.

Les diverses pétitions des habitants sont restées lettre morte, cela a amené des citoyens à lancer, avec l'appui du Mouvement des citoyens genevois (MCG) une initiative communale demandant la réouverture de la route de Vernier.

La récolte de signature a commencé le 1er juin et, dans un délai de 4 mois, devra récolter un peu plus de 2000 signatures.



POLICES MUNICIPALES UNIES

Depuis le 1^{er} mai, suite à une convention signée par les exécutifs communaux de Meyrin, Grand-Saconnex et Vernier, les agents municipaux pourront intervenir au-delà de leurs frontières communales respectives.

Derrière la convention passée lundi entre les trois magistrats en charge de la sécurité s'affiche la volonté de renforcer la présence des APM sur le terrain. «Le temps des gardes champêtres d'antan est révolu», a imaginé le conseiller administratif de Vernier Thierry Apothéloz.

Les trois forces pourront planifier des opérations de police de proximité sur des zones définies. «Il n'y aura plus de frontières, a expliqué

le chef de la police municipale meyrinoise. Nous pourrions par exemple nous focaliser ensemble sur une action contre les cambriolages à Cointrin».

La population de la Commune de Vernier espère que les agents de la police municipale verniolane ne seront pas plus souvent en patrouille «à l'étranger» au détriment du territoire communal qu'elle estime déjà suffisamment grand et peuplé.

QUE FAIT LA POLICE? GE-VEILLE

Les soirées de beau temps, certes rares en ce moment, vont souvent de paires avec des moments conviviaux au jardin, ou sur la terrasse.

N'oubliez donc pas de verrouiller la porte d'entrée de votre villa ou de votre appartement. Souvent les cambrioleurs profitent de la situation pour s'introduire discrètement dans votre logis, vous voler et repartir de manière toute aussi furtive.

Évitez que votre absence puisse être trop facilement repérable en laissant une lumière allumée. Vous pouvez très facilement équiper une ou plusieurs de vos lampes d'un programmeur de prise électrique.

En cas d'absence prolongée, informez-en vos voisins et demandez-leur de jeter de temps en temps un coup d'œil à votre appartement ou à votre maison!

Dès le 1^{er} juin 2013, les postes de police offrent de nouveaux horaires d'ouverture pour le public. Soucieuse de mieux pouvoir répondre aux attentes des citoyens, la police genevoise offre de nouveaux horaires d'ouverture au public avec huit postes ouverts entre 12h et 14h,

afin de pouvoir mieux répondre aux attentes des citoyens et favoriser leur prise en charge rapide.

De plus, un guichet d'accueil au public sera exploité dans les postes de police ouverts 24h/24h, soit à Lancy-Onex et aux Pâquis. Ce guichet permettra d'améliorer la prise en charge des citoyens et de faciliter leurs démarches administratives.

Les nouveaux horaires dès le 1^{er} juin

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h pour les postes de **Blandonnet**, Carouge, Chêne, Cornavin, Plainpalais, Rive et Servette, ainsi qu'à la brigade de sécurité routière;

Le samedi de 12h à 18h pour le poste de Cornavin.

Le dimanche de 14h à 18h pour le poste de Cornavin.

Pour rappel, les deux postes de police ouverts tous les jours et 24h/24h sont ceux de Lancy-Onex et des Pâquis.

PROMOTIONS 2013

Vendredi 28 juin à Vernier-Village

A l'occasion de la fête enfantine marquant la fin de l'année scolaire, les membres du Comité - et les renforts éventuels qui peuvent s'annoncer au Président au 076 231 90 84 - seront, à nouveau, présents cette année et ils seront

heureux de vous accueillir et vous restaurer. Au menu:

Jambon à la broche, salade de pommes de terre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale statutaire de l'Association des intérêts d'Aïre-Le Lignon s'est déroulée le jeudi 30 mai 2013

Elle s'est déroulée à la Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon avec un nombre réjouissant de participants, plus nombreux que les années précédentes. Le président, M. Rafael Gemes, au gouvernail depuis septembre 2012, ouvrait la séance à 20h15 en souhaitant la bienvenue à l'assistance, notamment Mme Cristina Meissner, 1^{ère} vice-présidente du Conseil municipal et députée et M. Yvan Rochat, Maire de Vernier et excusant l'absence de MM. Thierry Apothéloz et Pierre Ronget, Conseillers administratifs, Mmes Myriam Bodmer et Claire Forel; M. Ernest Greiner.

Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de 2012, le président présente le rapport d'activité de l'exercice écoulé ce qui lui permet de remercier tous les membres du comité pour le travail accompli, notamment pour l'organisation de la soirée choucroute avec quelques complications surprises. Remerciements particuliers la trésorière, Mme Finger, pour l'important et minutieux travail pour «débrouiller» et recomposer le puzzle (M. Rey-Mermier dixit) pour mettre à jour la comptabilité, labeur qui méritait bien la remise d'un peu de «douceurs».

La trésorière présente les comptes 2011, qui n'avaient pu être contrôlés par les vérificateurs (manque de pièces justificatives) et de ce fait validés par la dernière assemblée. Par contre, pour ceux de 2012 (tenus pour la première partie de l'exercice par l'ancienne trésorière) tout n'est pas encore en ordre pour une présentation à l'assemblée générale.

Une des vérificatrices des comptes donne lecture du rapport de contrôle, en relevant qu'il manque encore quatre justificatifs, mais que les comptes peuvent être acceptés ce qu'approuve à la majorité les participants.

Election du comité

Les membres sortants, soit Mme Michèle Finger et MM. Robert Borgis, Alain Gaumann, Yves Magnin, Michel Paley, Roland Mermier, Daniel Rochat et Hans-Ruedi Vetterli acceptent de continuer au sein du comité et sont donc réélus par acclamations.

Un participant, M. Francis Ballager, avenue du Lignon 1, se propose de rejoindre l'équipe du comité, proposition acceptée avec remerciements.

Election du Président

Le président d'honneur Robert Borgis propose de ne pas changer l'entraîneur d'une équipe gagnante et de reconduire, à la tête de l'Association M. Rafael Gemes ce que l'assemblée fait par acclamations également

Vérificateurs des comptes

Mmes Monnier et Delfosse, en charge actuellement, sont reconduites dans cette charge, avec, en qualité de suppléant, M. Jean-Paul Tassoti, domicilié à Aïre

Cotisation 2014

La cotisation annuelle pour 2014 reste inchangée à CHF 30.- minimum, les montants supérieurs étant reçus avec reconnaissance.

Divers

A ce point de l'ordre du jour, Mme Cristina Meissner, député au Grand Conseil et secrétaire à l'Association Pic Vert, présente les projets de loi concernant le déclassement de zone de la parcelle de la Bourdonnette, pour lequel elle a établi un rapport de minorité.

Il y a surtout la loi cantonale (10965) sur les zones de développement (Pour une utilisation rationnelle du sol), concernant l'ensemble du territoire genevois, qui ne prévoit aucun indice de taux maximal ce qui permettrait avec un indice de 1 de construire 1'000 m² de logement sur une surface de 1'000 m².

Nous devons donc être très attentifs et l'assemblée, à une très large majorité, donne mandat au comité de l'association de participer, en collaboration avec PIC VERT, à un éventuel référendum.

Le Maire, M. Rochat, demande également à notre Association se soutenir les démarches de la Commune concernant l'état déplorable et indigne du Cycle d'orientation du Renard.

A l'issue de la partie officielle, présentation par M. Rochat, Maire, et M. Marco Rampini, architecte du Bureau ADR, lauréat du concours, du projet de la passerelle piétons-vélos sur le Rhône, entre Aïre et Onex, dont l'idée a jailli suite à une remarque, en 2007, du Maire de Lancy de ne pouvoir traverser le fleuve que par le Pont-Butin.

Et comme de coutume, la partie administrative de l'assemblée a été suivie par le verre de l'amitié.



Le billet du Président

Neuf mois de présidence, une véritable gestation qui nous a permis de donner le jour à une superbe équipe.

Travail de recherches, représentations au Grand conseil et au Conseil municipal, des ballons à foison à l'inauguration de notre nouveau quartier Gordon-Bennett, etc, elle a fait feu de tout bois.

Une mention particulière à notre trésorière qui a reconstitué aussi bien nos comptes que notre fortune - un travail digne des Experts non pas de Miami mais du Lignon -, ainsi qu'à M. Gaumann et Me Magnin dont l'éclairage sur les lois & règlements, les changements de régime de zone, de plans directeur et j'en passe, nous permettent de nous y retrouver. Le ciel s'éclaircit et cela fait du bien !

Nous allons pouvoir nous focaliser sur les nouveaux projets touchant notre quartier, une pétition contre le bruit, le projet de construction d'un immeuble de 5 étages au chemin de la Verseuse et celui de la passerelle qui reliera notre presqu'île à Onex. Les expériences de nos anciens présidents, Messieurs Borgis et Vetterli, seront sans nul doute décisives.

Toute notre équipe vous attend aux promotions le vendredi 28 juin à Vernier Village, à partir de 18h et vous concoctera son réputé jambon à l'os.

Venez nombreux nous rejoindre. Que l'été soit enfin chaud et ensoleillé !

Rafael Gemes

Un livre...un écho Rectificatif

Une regrettable erreur s'est glissée dans cette rubrique du numéro 3 de l'Écho concernant l'éditeur du volume «Genève et son jet d'eau» réalisé par un habitant du Lignon Henri Rossier.

En effet, ce volume de 126 photographies inédites a paru, non chez Cabrita, **mais aux Editions Cabédita**, maison fondée en 1988, par Eric Caboussat, pour publier des ouvrages de littérature «régionale» consacrés à l'histoire, à la mémoire, au patrimoine et aux traditions.

Un livre...un écho

L'improbable Genève
de Clémentine Pinson
Edition Slatkine



Dans cette aventure, il y a du vrai, du faux, du vrai faux, du faux vrai. Du réel et de l'imaginaire, du flou et du net,

du peut-être et du sûrement. Clémentine Pinson, pétillante journaliste au «Gniolu libéré», côtoie les vivants et les morts, les notables et les anonymes, les politiques et les artistes. Elle raconte, au fil de ses rencontres et pérégrinations, une Genève insolite et inattendue.

Premier roman de la journaliste, Sandra Mamboury qui a fait son stage au quotidien «La Suisse», puis a réalisé de nombreux reportages à la Radio Suisse Romande. En 1990, elle crée l'«Encre bleue» à la Tribune de Genève. Elle signera ce billet d'humeur quotidien sous le pseudonyme de Julie jusqu'en juin 2010.

RÉFÉRENDUM CANTONAL

Référendum cantonal concernant
la loi 10965

Une modification de la loi générale sur les zones de développement (LGZD) a été votée par le Grand Conseil le 16 mai dernier. Cette loi aura pour effet de densifier d'une manière importante les zones de développement et aura donc un impact sur notre environnement bâti. Il fixe un **Indice de densité de 1.0 en zone 4 A** alors que nous nous luttons depuis plusieurs mois pour maintenir une densification de 0.6 sur la parcelle de la Bourdonnette. Par conséquent si nous voulons conserver notre qualité de vie sur la presqu'île d'Aire **il faut impérativement nous mobiliser afin que cette loi n'entre pas en vigueur en signant massivement le référendum lancé par l'association le Pic-Vert et soutenu par 40 autres associations cantonales.**

Rappelons que lors de l'Assemblée générale, suite à la présentation de Madame Christina Messner, secrétaire générale du Pic-Vert, les membres du comité et les personnes présentes ont décidé à l'unanimité de soutenir ce référendum, c'est la raison pour laquelle nous joignons au présent journal une feuille de signatures en vous demandant **d'en récolter un maximum** sachant que le délai de renvoi est **le 30 juin prochain**. Il n'est pas nécessaire que les feuilles soient complètes pour être renvoyées. Pour rappel, seules les personnes domiciliées dans le canton et ayant le droit de vote peuvent signer ce référendum qui doit atteindre 7'000 signatures.

Alors, il faut vous mobiliser pour éviter une fuite en avant d'une Genève trop dense. «Il faut construire mais pas n'importe où et surtout raisonnablement» (Cristina Meissner, dixit).

Vous pouvez trouver tous les informations concernant le référendum sur le site:

www.stopsurdensification.ch

PARLONS JARDINAGE

Mois de juin

Pelouse

Tondez une fois par semaine (surtout en période d'alternance pluie-chaleur). Adaptez la hauteur de coupe en fonction de la météo, en période sèche il est préférable de tondre plus haut afin de protéger la base du brin d'herbe d'un ensoleillement excessif. La mousse dénonce souvent une terre trop pauvre et trop humide. Pulvériser du sulfate de fer permettrait de s'en débarrasser, mais le répit serait de courte durée. La scarification est un travail essentiel pour la bonne santé de votre gazon: pour l'aération, rien de tel qu'un passage au scarificateur.

Les rosiers

Débutez ou poursuivez les traitements, notamment contre les pucerons. Continuez également les opérations de binage au pied des rosiers et surveillez l'apparition des gourmands qui seront taillés à la base, de même pour les drageons.

Balcons et terrasses

Période importante pour les plantes de terrasses et balcons qui vont prendre leur plein développement. Arrosez donc quotidiennement, par temps sec et apportez, tous les quinze jours, un engrais liquide. Retirez les fleurs fanées, au fur et à mesure, de cette façon la plante restera belle et conservera toute sa vigueur. Si vous avez planté des arbustes en bac, vous devez mettre à disposition de leurs racines une bonne quantité de nourriture pour assurer une belle végétation, soit en une seule fois avec un engrais «longue durée» ou régulièrement chaque semaine un engrais liquide complet lors de vos arrosages.

Dans la maison

Là aussi, avec la chaleur (revenue?), l'arrosage est plus copieux, mais toujours régulier. Par temps chaud et sec, vous pouvez compléter l'arrosage par une vaporisation quotidienne du feuillage. Augmentez en proportion les apports d'engrais et évitez les situations de soleil direct. L'aération des pièces est profitable, à condition d'éviter les courants d'air.



Mois de juillet et août

C'est le temps des vacances pour chacun de nous, ce qui n'est pas le cas pour la nature et la végétation. Durant cette période n'oubliez pas vos plantes sur le balcon, vous-même ou la personne qui va vous remplacer, devez absolument éviter les coups de soif ou la noyade, car les arrosages sont d'une importance capitale, les apports en eau étant cruciaux pour les végétaux, mais attention, trop d'eau asphyxie les racines et fait mourir les plantes, mais un déficit hydrique provoque le dessèchement de leurs tissus. Tout est donc une question de dosage et de fréquence. On dit que l'on doit apporter l'équivalent d'un tiers du volume du bac. Il faut, en effet, que la motte qui entoure les racines soit uniformément humidifiée.

Au jardin

A côté de l'arrosage, une autre tâche principale: **le sarclage**. Vous pouvez faire les semis d'été des laitues, scaroles, chicorées, salades à tondre et rave.

Dans la maison

Enlevez la poussière sur le feuillage de vos plantes et grattez la terre avec délicatesse pour ne pas abîmer les racines (une vieille fourchette fera l'affaire). Le lavage est aussi important, car il évite l'asphyxie du feuillage. Pour les grandes feuilles, utilisez une éponge ou du coton avec de l'eau déminéralisée et pour les plantes à petites feuilles (asparagus, fougères, ficus, etc.) une bonne douche, dessus et dessous, en réglant l'intensité du débit.

En cas d'absence n'excédant pas dix jours, vous pouvez baigner vos plantes, juste avant le départ et les placer dans une pièce fraîche et peu ensoleillée. Pour une absence plus longue, il faudra essayer de trouver une solution avec un parent, un ami ou un voisin.

A tous, de bonnes vacances, y compris à vos plantations



Le ciel est son toit. La nouvelle Beetle Cabriolet.

Ça roule pour la troisième génération de la Beetle Cabriolet – plus puissante, plus sportive et plus économique que jamais! Plus grande aussi, comme en témoignent en particulier l'habitacle et le coffre encore plus spacieux. Le toit? Escamotable par commande électrohydraulique, il disparaît en seulement 9.5 secondes, même à 50 km/h, pour vous faire profiter d'une agréable conduite cheveux au vent. Trois moteurs TSI et deux TDI au choix vous garantissent plaisir et sportivité. Rivalisant avec le chant des oiseaux, le système audio Fender® en option, d'une puissance de 400 watts, vous offre un son parfait à ciel ouvert. Envie d'en savoir plus? Venez vite faire un essai. A bientôt!

Beetle Cabriolet 1.2 TSI, 105 ch (77 kW), 6 vitesses. Consommation en énergie: 6.11/100 km, émissions de CO₂: 142 g/km (moyenne de toutes les voitures neuves commercialisées: 153 g/km), catégorie de rendement énergétique: D.

Modèle représenté, suréquipements incl.: fr. 31'120.-.



Das Auto.



E. Liégé Automobiles SA

Rue Lect 29-33, 1217 Meyrin

Tél. 022 989 08 90, www.liege-garage.ch

A la maison Tavel

Rue du Puits-Saint-Pierre 6
Ouvert de 11h à 18h

Jusqu'au 22 septembre 2013

Ferveurs médiévales

Représentation des saints dans les Alpes

Six expositions auront lieu simultanément à Aoste, Suse, Chambéry, Annecy, Sion et Genève, visant à mettre en valeur les statues, peintures, reliquaires ou tissus réalisés de part et d'autre des Alpes à la fin du Moyen Âge.

La présentation genevoise, à la Maison Tavel, est dédiée à saint Pierre, patron de la ville et du diocèse de Genève, ainsi qu'à sainte Barbe, sainte Catherine et sainte Marguerite. Des prêts exceptionnels feront connaître un patrimoine médiéval rarement exposé dans notre ville.

Le Guide des petites auberges de montagne 2012/13

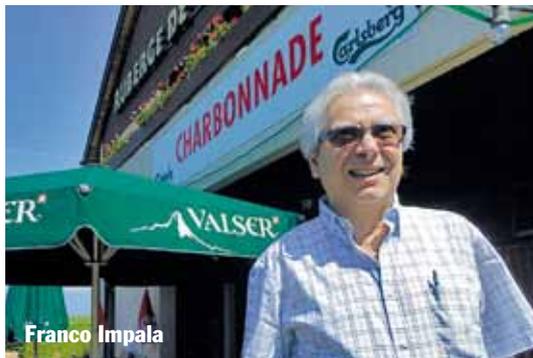
Edition Spillmann - 10^e parution

Ce guide est l'unique couvrant les établissements exploités dans les montagnes suisses. Les critères les plus importants pour être enregistrés dans cet ouvrage sont les suivants: Tous les restaurants d'altitude cités doivent être situés au long des chemins d'excursion ou d'altitude et non directement près des routes touristiques ou stations de chemins de fer de montagne. Les restaurants offrant un ravitaillement en masse ou self-service ne sont pas acceptés. Ceux-ci sont évalués sur leur authenticité et originalité; c'est-à-dire, en se référant à leur convivialité et leur ambiance, ainsi que sur leur offre de restauration et de boissons. Non seulement le nombre des auberges de montagne va croissant d'année en année, mais encore de plus en plus d'agriculteurs offrent leurs produits du terroir.

Disponible dans les librairies, kiosques, magasins de souvenir ou en vente direct.

LES BONNES TABLES

L'Auberge de Compesières. La bonne «charbo», c'est chez Franco!



Franco Impala

Depuis bientôt 4 ans, l'Auberge de Compesières vous reçoit au beau milieu de la campagne genevoise, dans un cadre idyllique et paisible. Une belle et grande terrasse vous attend pour un moment des plus agréable.

Il maestro

L'homme à la tête de ce palais de la charbonnade est incontestablement un «maestro» de la restauration. Cet homme, c'est Franco Impala. Rappelez-vous, il a passé près de 40 années au restaurant «La Taverne du

La charbonnade

Si l'on vient à l'Auberge de Compesières pour voir Franco Impala, la star incontestée de la carte est bel et bien la charbonnade, dont il est le spécialiste. Que ce soit dans le choix de la viande, de provenance suisse, ou dans la réalisation des plats: charbonnade, fondue chinoise, bourguignonne ou bacchus, rosbeef, filets de perches ou encore entrecôte sur ardoise, il y en a pour tous les goûts et toutes les envies. Franco Impala propose également deux plats du jour, chaque midi, ainsi que plusieurs plats à commander d'avance. Un régal!

Un cadre idyllique

Au cœur de la campagne genevoise, l'Auberge de Compesières constitue une halte idéale. Une belle terrasse au printemps et en été, grand parking à proximité, des jeux ainsi que des menus pour les enfants, rien ne semble manquer. L'accueil chaleureux et personnalisé de Franco Impala apporte un attrait supplémentaire à l'auberge. En effet, celui-ci est toujours aux petits soins de ses clients et n'hésite pas à leur offrir un café, un kir ou un limoncello.



Valais», au Lignon. C'est là-bas même que la charbonnade est née. De quoi vous rassurer sur la qualité du plat qui vous sera servi à l'Auberge de Compesières! Franco est originaire de Sicile, où il débute comme vendeur de glaces. En 1964, c'est le grand départ pour la Suisse, à Nyon, où il trouve du travail au Tea-Room du Port. Puis, après un déménagement sur Genève et un passage par le Délices Parc à Saint-Jean, il est engagé à la Taverne du Valais. D'abord employé, il passe gérant, entre 2000 et 2007. Sa bonne humeur et son sens inné de l'accueil lui assurent rapidement une très bonne réputation. Que ce soit avec les clients ou dans le milieu de la restauration.

Si vous venez une fois à l'Auberge de Compesières, cela risque bien de ne pas être la dernière. Même Claude Brasseur l'a dit: «J'aimerais être le fils de Franco pour bouffer tous les jours chez mon père!» N'hésitez pas à vérifier cette anecdote, si vous en doutez, en allant remplir le livre d'or.

Auberge de Compesières

Rte de Cugny 75

1257 Croix-de-Rozon

T 022 771 50 30

F 022 771 50 31

Fermé lundi et mardi.

Ouvert du mercredi au dimanche midi et soir



Ch. de la Caroline 20
1213 Petit-Lancy
T 022 879 52 52
F 022 879 52 50
info@maury.ch

Pharmacie des
Sens+

Proximité Disponibilité Ecoute Conseil

Tél. 022 797 27 37
Fax 022 797 27 38
contact@ph-sens.ch
Coupe Gordon-Bennett 4B 1219 Le Lignon

GARAGE & CARROSSERIE PERROUD

M. REY Succ.

48 bis, route du Bois-des-Frères
1219 Le Lignon/Genève
Tél. 022 796 71 22
Fax 022 796 71 00
www.garageperroud.ch



Fédération des
Carrossiers romands

**Entretien & réparation
toutes marques**

info@garageperroud.ch

Michel REY



Retrouvez-nous sur
notre site Internet

www.aiali.ch

LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

VOTRE DENTIER REPARÉ DANS LA JOURNÉE
reparation-dentier.ch



H-R. Vetterli



022 797 26 30



R. Scotolati



**Service
à domicile**

» Adresse

10, ch. du Château-Bloch
1219 Le Lignon
2ème étage

Le spécialiste



de la prothèse
dentaire depuis
30 ans

CAR WASH CENTER



24 h/ 24

14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER



RESTAURANT

piscine du Lignon



Nouvelle gérance et nouvelle équipe

CHF 16.-
par pers.

Anniversaire pour enfants
+ 1 entrée/pers. pour la piscine, offerte par la commune

Anniversaires, Mariages, Fêtes...
anniversaires dès 10 personnes, le gâteau vous est offert!

Ouvert 7/7, de 7h à 24h
jusqu'à 2h lors d'évènements organisés



**Monsieur
Fadil Murselaj**
Gérant du restaurant
vous propose
sa nouvelle carte

Notre spécialité:

La Charbonnade

3 plats du jour à choix
avec buffet de salade à volonté

CHF 17.-

Pizza à l'emporter,
avec 1l de thé froid

CHF 14.90